

Une phase pilote, et après ?

PUBLIÉ LE 21/08/2025 - MIS À JOUR LE 10/11/2025

La phase pilote e-notice, prévue pour durer deux ans à compter de l'automne 2025, permet d'évaluer l'intérêt et l'accessibilité des notices numériques pour les patients, les professionnels de santé et les industriels. Plusieurs indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront mobilisés, en lien avec l'ensemble des parties prenantes.

La phase pilote débute à l'automne 2025, avec la mise à disposition effective des premières boîtes de médicaments intégrant un QR code en ville. Sur une durée de deux ans, elle repose sur une approche **progressive et adaptative**, associant les **patients,** les **professionnels de santé** et les **industriels du médicamen**t.

L'objectif est de **tester à grande échelle l'usage des notices numériques** et d'en mesurer :

- **L'accessibilité** (capacité à les consulter facilement pour tous les publics ;
- L'**utilité perçue** (notamment en comparaison avec la notice papier).

Une évaluation centrée sur les usages et les retours d'expérience

Pour recueillir l'avis des utilisateurs, plusieurs outils seront mis en place :

- Un **questionnaire de satisfaction** accessible directement sur le site de labase de données publique des médicaments (BDPM), à destination de tous afin d'évaluer l'accessibilité et l'intérêt de la e-notice ;
- Deux **enquêtes** seront menées auprès d'un panel représentatif de 1 500 personnes, à mi-parcours (mi-2026) puis à la fin de la phase pilote (octobre 2027).

Des retours spécifiques seront aussi collectés auprès des patients, des professionnels de santé et des industriels.

Des indicateurs pour suivre et mesurer l'impact

L'évaluation de la phase pilote reposera sur des **indicateurs qualitatifs et quantitatifs**, permettant d'avoir une vision complète de l'expérimentation.

Indicateurs qualitatifs :

- **Formulaire de satisfaction** sur le site de la BDPM ;
- **Enquêtes ciblées** selon les publics (patients, professionnels de santé, industriels) ;
- **Suivi spécifique** pour les établissements hospitaliers également impliqués.

Indicateurs quantitatifs :

- **Suivi de l'usage du QR code** : nombre de visites par médicament concerné, origine des visites (QR code, moteur de recherche, réseaux sociaux…), type de support utilisé (smartphone, tablette, ordinateur) ;
- **Évaluation de l'usage des contenus enrichis**.

Et après ?

Au terme des deux années de phase pilote, et à la lumière de tous les retours et résultats collectés, nous établirons un

bilan en lien avec les **associations de patients**, les **professionnels de santé** et les **industriels.**